

# L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhone et départements limitrophes. . . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50  
Autres départements. . . . . 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »  
Étranger . . . . . le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

OUVERT DE 2 HEURES A 4 HEURES

Boîte : place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, X. — LA DESUNION, *Incognitus*. — COURSE AUX NOUVELLES. — LA QUESTION OUVRIÈRE EST TOUJOURS A RÉSOUDRE. — A TRAVERS LA FRANCE, *Josse*. — CONFIANCE, *Évidence*. — M. LE COMTE DE CHAMBORD D'APRÈS LE *Monde Catholique*, *Augustin Rémy*. — LA GOUTTE D'EAU, *C. R.* — CONGRÈS NATIONAL. — FEUILLETON, *Ch. Destys*. — COURRIER DE MARSEILLE, *Réné d'If*. — BULLETIN FINANCIER, *L. R.* — VARIÉTÉS, *E. R.*

## BULLETIN POLITIQUE

Expulsion de Thibaudin. — Situation extérieure. — Déficit budgétaires.

Ferry est sorti vainqueur de la lutte, et Thibaudin vient d'être chassé du ministère avec des procédés presque aussi sommaires que ceux employés par lui, il y a moins d'un an, à l'égard des princes d'Orléans. Il va donc pouvoir à son aise réfléchir sur les vicissitudes des choses humaines, n'ayant pour se consoler que la perspective d'une épée... d'honneur offerte par les intransigeants, ses amis, et l'espoir aussi peut-être de faire mordre un jour la poussière à celui qui le met aujourd'hui à la porte.

Le poète a bien dit :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords, On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Cela est vrai, et le héros de Mayence, qui est sorti de cette île-là, doit renoncer à y rentrer; mais, pour le ministère, il n'en est pas de même, et l'histoire de ces dernières années prouve que souvent la porte de rentrée est peu éloignée de celle par où l'on sort, fût-ce très précipitamment. Les radicaux, en effet, furieux de voir partir ce ministre qui les eût laissés à leur aise transformer petit à petit l'armée en garde nationale, sont prêts à entreprendre une campagne décisive, et il se prépare pour la rentrée des Chambres, contre le ministère, une opposition si formidable, que toute l'astuce du président du Conseil pourrait être impuissante à le maintenir. Ferry, l'homme de l'article 7, l'instigateur de la loi sur l'enseignement primaire, le persécuteur violent et hypocrite qui a appliqué les décrets contre les congrégations, et supprimé par voie administrative les traitements ecclésiastiques, Ferry qui a fait voter la loi contre la magistrature, et préparé les folles entreprises de Tunisie, du Tonkin et de Madagascar, Ferry tombera donc à son tour, et certes, ce ne seront pas les conservateurs qui pleureront sa chute. Le général Camponen laissera alors de nouveau sa place à Thibaudin-Commagny, comme il la céda jadis au général Billot quand s'écroula le grand ministère, et son successeur sera libre de recommencer dans l'armée, sous l'œil des radicaux, son travail de désorganisation militaire.

Aussi bien la République trouve bon que les ministres de la guerre ne s'éternisent pas dans leurs postes; un régime démocratique n'aurait-il pas permis à tous de passer au pouvoir pour s'y enrichir aux dépens du pays, et c'est tous les trois mois qu'un nouveau ministre devrait remplacer son prédécesseur. Depuis 1871, nous n'avons eu que onze ministres de la guerre, tandis que l'Allemagne en a eu deux; ce n'est pas assez, c'est à peine un par an, et, de cette façon, des réformes utiles pourraient encore par hasard être faites. Avec un ministre par mois, il n'y aura plus dans l'armée que

changements et confusion, voilà ce qu'il nous faut, la République en viendra là.

\* \*

Que dire des complications extérieures que notre gouvernement, par ses maladresses, semble prendre plaisir à accumuler chaque jour autour de nous? L'Europe devient de plus en plus hostile à la République, et tremble, pour ainsi dire, au bruit des armes et des préparatifs belliqueux. Sans s'arrêter à des faits secondaires et sans intérêt, on ne peut pas ne point voir l'alliance se resserrer entre l'Allemagne et l'Espagne, que des manifestations aussi maladroites que radicales sont venues indisposer contre nous au moment où tout nous commandait prudence et réserve.

On affecte de parler de menaces de guerre entre la Russie et l'Allemagne, et on fait grand bruit d'une alliance anglo-franco-russe, qu'on opposerait à la triple alliance. Il est difficile de savoir au juste quels sentiments animent les puissances à notre égard, mais la France est payée pour compter peu sur la sympathie britannique, et la Russie, aux prises avec le nihilisme, doit se défier instinctivement d'une nation devenue le foyer et le centre de la Révolution cosmopolite. D'ailleurs et quoi qu'il en soit de ces projets d'alliance plus ou moins chimériques, le Tonkin continue à absorber nos millions et nos soldats, et les négociations avec la Chine se poursuivent avec une lenteur telle, qu'une rupture est malheureusement peut-être plus à attendre qu'un accommodement. L'Italie poursuit avec une activité fiévreuse ses armements de terre et de mer, pendant qu'en Corse des menées séparatistes habilement conduites cherchent à préparer une annexion dans l'esprit des habitants. La Suisse elle-même proteste contre des travaux de fortification peu importants dans la Haute-Savoie, et l'Allemagne enfin, l'âme de la coalition contre nous, prend dans ses journaux et ses revues une attitude tellement hostile, qu'elle dénote certainement des projets belliqueux de la part du chancelier de fer. L'orage gronde donc autour de nous. Nos pilotes sont-ils prêts à affronter la tempête?

\* \*

Il peut paraître banal de revenir toujours sur la triste situation de nos finances, mais c'est là pourtant un fait d'une importance telle, qu'il n'est pas mauvais que les contribuables se rendent bien compte de l'abîme où nous mènera, sous ce rapport comme sous tant d'autres, l'administration républicaine.

Il est dès à présent certain que le budget des dépenses voté pour 1883 sera dépassé à la fin de l'exercice de plus de cent millions de francs, sur lesquels quarante-quatre millions de déficit dans le rendement des impôts pendant les huit mois déjà écoulés.

N'est-ce pas un fait saisissant, notre budget qui, il y a quatorze ans, dépensait 1.725.000.000 de fr., dépense 3.200.000.000 de fr. dans la douzième année de la République. Des chiffres comme ceux-là ne devraient-ils pas arrêter les plus aventureux des politiciens français.

Ainsi, « le gouvernement du peuple par le peuple » n'a réussi jusqu'à présent, qu'à augmenter les charges du peuple, et cela, évidemment, par ses folies administratives, ses prodigalités financières, sans avoir eu, jusqu'au budget de 1881, aucune dépense de guerre à supporter.

Voici d'ailleurs ce qu'a dit le *Petit Pa-*

*risien*, dont on connaît les opinions carrément républicaines : « Le budget de 1884 reste avec son déficit béant, et l'on aura une idée du chiffre qu'il peut atteindre, si l'on songe que nous sommes déjà, pour l'exercice courant, à cent cinquante-deux millions de crédits supplémentaires, sans parler de ce que va coûter la nouvelle magistrature, et de ce qu'il faudra pour l'expédition du Tonkin. Ajoutons que, pour sept mois seulement, les déficits sur le rendement des impôts sont de 42 millions. »

Voilà l'œuvre de la République! Quand la France croira-t-elle sa ruine assez complète? X.

## La Désunion

Ils se mangent entre eux! Tel est le résumé de la page d'histoire républicaine qui s'écrit actuellement. L'expérience prouve et nous aimons à croire, que cette page pourrait bien être la dernière, l'épilogue de la ridicule et maudite comédie qui a nom : la 3<sup>me</sup> République. C'est par là qu'elles finissent toutes.

En commençant tout va bien. Tant qu'il ne s'agit que de jésuites à chasser, de portes à crocheter, de magistrature à souiller, de croix à briser, d'écoles à laïciser, de princes à expulser, parfait accord, entente complète de tous les partis. Républicains et radicaux, opportunistes et intransigeants, ministériels et communalards, tous se concertent et s'entraident, réunis dans les mêmes aspirations, dans le même instinct destructeur, par le trait d'union de leur haine pour Dieu, pour la justice et la vraie liberté.

Mais, heureusement pour nous, cette entente, cette fraternité républicaine, terrible si elle était durable, ressemble à celle dont parle le fabuliste :

Le sang les avait joint, l'intérêt les sépare.

« La République, a dit quelqu'un, c'est le règne de l'« Ote-toi de là, que je m'y mette. » C'est la guerre des repus et des affamés, de ceux qui tiennent le pouvoir et de ceux qui y aspirent. des Girondins et des Jacobins, des Terroristes.

Les parvenus voudraient s'arrêter. *Bonum est nos hic esse*, disent-ils sur leur Thabor; il fait bon ici, dressons y notre tente. Ils commencent à comprendre le mot de « conservateur », et à apprécier la chose.

Mais la Révolution a sa pente fatale. Ils se sont mis sur la pente, et la pente les entraîne; la logique du principe qui les avait amenés les emporte, et des bas-fonds du radicalisme d'autres couches s'élèvent, affamées et pires, et montent au pouvoir, en attendant qu'un nouveau flot les balaie.

C'est l'histoire républicaine. Actuellement opportunistes et radicaux sont aux prises. La chute de Thibaudin a servi de prétexte, et les voilà se déchirant à belles dents, jusqu'à la mise en pièces du cabinet Ferry. Ce pauvre Ferry! Avoir servi la République avec ce zèle et ce dévouement, jusque dans les plus sales et les plus tristes besognes; n'avoir reculé, pour lui plaire, devant aucune honte devant aucun ridicule; s'être livré, de la joie de lui obéir un moment aux éternelles malédictions de la France et à la risée de l'histoire; et maintenant, pour tout salaire, s'entendre apostropher de la sorte, se voir jeter à la face, non pas par des monarchistes, non par des catholiques, mais par des frères, par des républicains, les jolies épithètes que l'on sait : « Ferry le uhlant! » ; « ce triste personnage », ce plat gueux, ce pleutre Ferry » quel sujet pour lui de mélancoliques retours sur la vanité des choses humaines et l'instabilité des grandeurs!

Il ne paraît pas pourtant encore trop désa-

busé, puisqu'on lui prête l'ingénieux projet de créer le poste nouveau de vice-président de la République, création utile, le cas échéant, au président du Conseil.

Mais entre les deux fauteuils, il y a place pour la culbute. Espérons-le.

Ou plutôt n'espérons rien. Laissons les combattants en présence, les deux bataillons aux prises, sans prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre, les confondant dans le même mépris patriotique et religieux. Laissons s'affaiblir, par ces duels de partis, la vieille République une et indivisible. Laissons-les se manger entre eux : c'est leur seule action méritoire.

Après l'union des Royalistes, il ne nous restait à désirer qu'une chose : la désunion des Républicains. INCOGNITUS.

## COURSE AUX NOUVELLES

Rome. — Dimanche dernier le Saint-Père a reçu en audience solennelle, dans la basilique de Saint-Pierre, le pèlerinage laïque italien.

Les pèlerins étaient au nombre de six mille et un nombre plus grand encore de fidèles de Rome s'étaient joints à eux.

Le trône du Souverain Pontife était placé dans la partie de la basilique qui a servi de salle de concile.

Le Saint-Père a d'abord témoigné sa joie de voir ce pèlerinage de laïques compléter celui des ecclésiastiques qui venait d'avoir lieu, les fidèles marchent sur la trace du clergé et tous sont unis dans le même dévouement au Souverain Pontife.

En terminant, le Saint-Père a encore ajouté : Pour obtenir la grâce de la discipline et de la force et obtenir la victoire, invoquons Notre-Dame du Rosaire, qui a terrassé de si formidables ennemis. Que la piété traditionnelle des chrétiens envers Marie se ravive et qu'ils dédaignent les railleries que l'impie dirigera contre les élans de leur foi.

L'Institut catholique de Paris. — Aux concours d'agrégation, trois licenciés, anciens élèves de l'école des Carmes, ont été reçus dans les premiers rangs.

M. l'abbé Le Chatellier, maître de conférences à l'École des hautes études scientifiques et littéraires a été reçu troisième sur quatre-vingts candidats, à l'agrégation de grammaire.

M. l'abbé Muller a été reçu quatrième à l'agrégation d'allemand.

M. l'abbé Pautonnier a été reçu cinquième sur soixante-seize candidats, à l'agrégation des sciences mathématiques.

C'est un résultat d'autant plus honorable que les épreuves de ces examens sont plus difficiles.

Genève. — Dimanche dernier, fête du Très-Saint Rosaire, l'église de Saint-Joseph, occupée depuis sept ans par le schisme, a été rendue au culte catholique. C'était l'anniversaire du jour où elle fut consacrée, il y a une quinzaine d'années. On se rappelle que confisquée sur les catholiques, elle a été rachetée par eux.

Justice du pays. — La cour d'assises de Saint-Brieuc vient de rendre un verdict qui témoigne de l'esprit de justice de nos braves populations de la Bretagne. M. l'abbé Terrat, missionnaire du diocèse de Lyon, licencié, chanoine de plusieurs diocèses, prêchait le mois de Marie dans la chapelle de Notre-Dame d'Espérance, de Saint-Brieuc, il parlait de la maternité de la Vierge. Quelques radicaux du crû, quelques officiers imbus des idées du jour, crurent trouver dans ses paroles une attaque dirigée contre l'armée.

Les débats ont prouvé l'inanité de ces ap-

précisions, à un tel point que l'avocat général lui-même ne réclamait plus qu'une simple amende.

M. Francisque Rive, défenseur du prévenu, a refusé nettement l'aumône d'une pareille indulgence et demandé, dans une plaidoirie de la plus haute éloquence, l'acquiescement de son client. C'est ce qui a eu lieu. Des applaudissements, arrêtés par le président, ont salué le verdict.

Qu'ils sont malheureux les hommes qui se croient obligés de sévir pour satisfaire à des passions inavouables, à des haines, à des vengeances ! Ils ont brigué le poste, qu'ils en acceptent toutes les humiliations.

M. Lucien Brun, sénateur, est allé à Nantes pour présider le congrès des juristes catholiques qui s'est ouvert, ces jours derniers dans cette ville.

Quand la violence détient le pouvoir, que la liberté et les droits de tous sont à la merci du bon vouloir, il est bon, il est juste que des hommes éminents par le cœur, par la science, par le caractère, étudient les moyens de défendre les faibles, de protéger les opprimés.

**Facultés catholiques de Lyon.** — La rentrée de l'École supérieure de Théologie, des Facultés des Lettres et des Sciences, aura lieu le lundi 22 octobre courant.

Celle de la Faculté de Droit, le lundi 5 novembre prochain,

**Première aux Paul-Bertistes.** — Nos adversaires ont beau faire, ils ne réussiront pas de sitôt à chasser la religion du cœur du peuple.

Il y a quelques jours, la directrice d'une école communale de Paris reçoit la visite d'une brave femme, marchande de vin, qui lui présente sa fille.

« Je crois devoir vous prévenir, dit la bonne dame, que je désire que ma fille fasse ses devoirs ». Ainsi, je vous prierais de la faire conduire à la messe et au catéchisme.

« J'y consens volontiers, répondit avec bonté la directrice ; tout ce que vous me demandez sera fait, vous pouvez être tranquille ».

« Ah ! la bonne parole que vous me dites-là ! exclama la digne mère. On m'avait dit, Madame, que vous étiez « une laïque ». Eh bien ! je vois que vous êtes une honnête femme ».

Nous dédions ce mot à MM. les inspecteurs d'académie.

**Un crochetage.** — Une scène hideuse de crochetage et d'expulsion s'est accomplie le 5 octobre, à Saint-Céré (Lot). Il s'agissait d'expulser des religieuses aimées et respectées dans tout le pays pour leur dévouement aux pauvres.

C'est au bruit de la population indignée que serruriers, gendarmes, sergents de ville, durent accomplir leur triste besogne.

Bientôt, nous l'espérons, la peine du talion sera appliquée et l'on mettra à la porte ceux qui commandent ces lâchetés.

**Nécrologies.** — M. l'abbé Cambot, aumônier de la chapelle expiatoire de Louis XVI, camérier secret de S. S. Léon XIII, vicaire général de Corfou, est décédé lundi dernier, à la suite d'une courte maladie, dans sa quatre-vingt-sixième année.

— La Société de géographie de notre ville, vient de faire une perte en la personne de M. Charles Perrin, professeur de géographie.

Depuis trois ans, M. Perrin faisait un cours de géographie militaire, où il formait ses élèves non seulement à l'école de la science, mais à celle du plus ardent patriotisme.

— M. Achille Joubert, sénateur royaliste de Maine-et-Loire, est mort, à Angers.

Répondant à l'appel fait à son dévouement par le maréchal de Mac-Mahon, M. Joubert fut maire d'Angers en 1874. Aux élections sénatoriales du 30 janvier 1876, il se présenta comme candidat légitimiste et fut élu à une belle majorité. Soumis à la réélection, au renouvellement triennal du 5 janvier 1879, il obtint un succès encore plus éclatant.

M. Achille Joubert était dans sa soixante-dixième année.

**Great attraction.** — Le cirque Rancy est revenu chez nous, ses succès de l'année dernière sont un sûr garant de ce que nous pouvons attendre cette année. Mais déjà il nous revient que les premières représentations ont dépassé, non l'attente du public lyonnais, mais même les exigences les plus grincheuses.

**Le Portrait du Roi.** — Le *Clairon* tient à la disposition de chacun de ses abonnés et lecteurs de magnifiques portraits du Roi, faits d'après des procédés nouveaux et qu'il laisse à 25 fr. pièce, au lieu de 100 fr.

Ce portrait est exposé dans nos bureaux, rue Mulet, 8, à l'entresol.

**Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux.** Le siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

**Nominations et décès dans le clergé.** — Par décision de S. E. le Cardinal-Archevêque :

1<sup>o</sup> M. Couvert, vicaire à Saint-Polycarpe, a été nommé curé de Châtillon-d'Apergues.

2<sup>o</sup> M. Chirat, aumônier de Nazareth à Oullins, a été nommé aumônier de Notre-Dames-Victoires, à Lyon.

3<sup>o</sup> M. Chausser, professeur au séminaire de Verrières, a été nommé curé de la paroisse.

4<sup>o</sup> M. Granger, vicaire à la Rédemption, a été nommé curé de Maringes.

5<sup>o</sup> M. Crozier, vicaire à Notre-Dame de Saint-Chamond, a été nommé vicaire à Saint-Polycarpe.

6<sup>o</sup> M. Genevest, vicaire à la paroisse de Saint-Sacrement a été nommé professeur à l'école Ozanam.

#### DÉCÈS

M. Bajard, curé titulaire de Rochetaillée (Rhône) est décédé le 26 septembre dans sa 82<sup>me</sup> année.

## La Question Ouvrière

EST TOUJOURS A RÉSOUDRE

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons de reproduire :

La douleur est une inévitable épreuve, si poignante qu'elle soit, elle ne doit pas plus faire perdre le courage qu'altérer le vrai patriotisme : si grande que soit la tristesse, elle ne saurait non plus, à l'heure des suprêmes périls, détourner de la lutte et du combat.

Les principes demeurent en dehors et au-dessus des vicissitudes qui peuvent atteindre l'humanité ; ils sont imprescriptibles ; ils sont la loi, et s'il est des hommes qui les doivent garder et défendre, ce sont ceux surtout qui ont le bonheur de posséder la foi et l'amour de la vérité.

Ces hommes là aiment Dieu plus que toutes choses, la patrie plus qu'eux-mêmes ; pour toutes les saintes causes ils sauraient mourir.

Voilà pourquoi le comte Albert de Mun, au lendemain de notre grand deuil national et des funérailles de Goritz, a pris publiquement la parole. Il sentait qu'il avait ce devoir d'aller au devant de ceux qui ont pour habitude de l'interroger, et que sa voix était attendue comme on attend le signe du ralliement, comme on attend l'appel au travail, après un événement terrible mondain qui, par un instant, a pu disperser les travailleurs.

Aussi, le comte de Mun, après s'être incliné devant le principe de la monarchie traditionnelle, qui reste le refuge de la France, et dont monsieur le comte de Paris est aujourd'hui la vivante représentation, a-t-il énergiquement provoqué aux ardeurs du bon combat les fidèles et dévoués soldats de l'ordre social chrétien.

Nous sommes aujourd'hui, a-t-il dit, ce que nous étions hier ; nous sommes debout et nous y demeurerons, tant que nous aurons devant nous un Gouvernement qui méconnaît la loi de Dieu, qui persécute l'Eglise, qui conduit la France à sa ruine ; et en cela nous honorons, autant qu'il est en nous, la mémoire de Celui que nous pleurons.

Quel serviteur de la foi, de la justice, de la vérité pourrait, en effet, admettre que l'heure n'est pas à une action soutenue, persévérante pour la revendication de tous les droits méconnus et outragés et que la France n'est pas menacée d'une catastrophe irréversible si l'athéisme social et l'empirisme républicain restent longtemps encore les maîtres de sa destinée ?

Tel est le cadre dans lequel peuvent se mouvoir toutes les initiatives généreuses ; tel est le plan suivant lequel peuvent s'unir et se grouper les hommes qui ont au cœur le sentiment du devoir. Mais nous, nous qui, depuis bientôt dix ans, avons suivi le comte Albert de Mun dans ses revendications au profit de la classe ouvrière, nous qui, comme lui, avons promis au peuple de le servir et de l'aimer, nous avons quelque chose de plus à faire, pour rester fidèles à nous-mêmes et à notre programme.

« Nous demandons une législation sociale donnant à la famille les garanties de liberté et de stabilité dont elle a besoin, apportant dans les conditions du travail national les réformes nécessaires et assurant aux maîtres et aux ouvriers, par une organisation basée sur la paix et la justice, les satisfactions que réclament leurs intérêts. »

Voilà bien la synthèse de l'œuvre à laquelle nous nous sommes attachés et à des cloquentes paroles qui, à l'occasion de la loi sur les syndicats professionnels, ont été prononcées à la tribune législative.

Or, si telles sont les bases des réformes économiques et sociales que nous avons à attendre d'un meilleur avenir, et si, quant à présent, il faut vivre sous la loi de l'anarchie morale, n'avons-nous pas pour devoir de travailler sans relâche à la propagation de nos idées et aux applications dont elles sont susceptibles ?

La place réservée aux associations libres est assurément fort étroite ; n'importe, il y a urgence à l'occuper et à montrer ce que peuvent produire, au profit de la paix et de la prospérité commune, l'association volontaire et chrétienne des patrons et des ouvriers.

La doctrine fantaisiste du *laissez faire, laissez passer*, a beau faire de la France son boulevard de prédilection, il y a urgence encore à démontrer qu'aucune solution n'est à attendre des méfaits constants de la concurrence la plus éhontée et du conflit toujours grandissant des passions humaines.

Aussi bien ne sommes-nous pas confirmés dans nos convictions par l'exemple de toutes les grandes nations qui, après avoir été entraînées dans le mouvement des écoles révolutionnaires, au dépens des intérêts matériels et moraux, rebroussement chemin tranquillement, relèvent leurs frontières de douane, et font un rang privilégié à la corporation des métiers.

Comme jadis ces nations regardent avec un effroi mêlé de pitié les stériles agitations de la France révolutionnaire, et font cercle, autour d'elle, non pas pour lui demander des leçons, mais pour apprendre à éviter les écueils contre lesquels viennent se battre et se briser la fortune et la dignité des travailleurs.

Il est donc bien vrai de dire que la question ouvrière est éminemment économique et sociale, et qu'elle est à résoudre par le retour aux principes de justice et de dévouement dont nous avons proclamé, à toute heure, la nécessité et la puissance.

Il est donc juste que nous restions à la peine, que nous nous penchions plus résolument vers le peuple, pour l'éclairer et le ramener à nous, et que nous gardions la foi dans ce triomphe définitif que la Providence ne refuse pas aux hommes de courage et de bonne volonté.

Nous apprenons aussi que l'assemblée régionale des cercles catholiques d'ouvriers doit se tenir bientôt dans notre ville.

Peut-être pourrons-nous, et nous l'espérons, en donner quelques comptes rendus.

Quel est donc le but que se proposent les hommes qui sont à la tête de ce mouvement ?

1. Répondre aux aspirations de la classe ouvrière trompée, divisée et sans aucun appui ;

2. Rappeler les désirs de Mgr le comte de Chambord qui ne voyait, dans ce pouvoir qu'il tenait de sa naissance et cette prérogative de père du peuple, que le devoir d'assurer, dans la mesure du possible, le bonheur à tous, et qui a consacré sa vie à l'examen de cette étude sociale ;

3. Etudier les moyens d'arriver à ces résultats.

Nous essaierons dans certains petits articles de revenir sur ces questions, de les soumettre à l'appréciation de tous, en nous appuyant sur le sentiment catholique, base essentielle, sur les devoirs de Chef de l'État, corrélatif indispensable, et enfin sur le sentiment patriotique.

## A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

### Nice

Voyez Nice, l'hiver, au fond du golfe assise, Sourire aux arrivants. La mer chante à ses pieds, Sa couronne de monts la sauve de la bise, Et le soleil levant caresse ses palmiers.

Le Paillon, encadré de bordures fleuries, Cherche à faire oublier son lit triste et sans eaux, Et le promeneur voit, comme dans les fêtes, Sourdre et pousser maint arbre aux étranges rameaux.

C'est presque l'Orient, c'est plus que l'Italie, Et peut-être est-ce trop ! Ces végétaux d'emprunt Font penser aux bannis qui pleurent leur patrie Et, sur un bord lointain, se comptent un par un.

Ne suffirait-il pas, pour enchanter ces rives, De ce ciel toujours pur, de cet air tiède et doux, De l'arbre aux pommes d'or et de l'arbre aux olives Que Dieu n'a point donnés à nos climats jaloux ?

De cette mer si bleue, à l'heure où les étoiles Semblent fuir sous le vent, quand bondissent au loin Les matinières esquifs, arrondissant leurs voiles Comme les boucliers d'un escadron marin ?

Habile à décorer ses jardins et ses plages, Nice, comme une dame, achète ses atours ; L'Inde fournit ses fleurs, le Japon ses feuillages, Et la cité coquette en change tous les jours.

Mais parer la beauté, bon Dieu ! quelle folie ! En comptant ce qui fut de si loin apporté, Je vois trop ce qui manque à ce coin d'Italie, Et je m'avoue alors, triste et désappointé,

Que cet amas de fleurs, ces luxes de verdure, Ce soleil du matin dans les flots attardé, Ne sont point ton printemps, jeune et belle nature ! — Eh ! ce serait plutôt un automne fardé !

### Monaco

Pour le grand nombre, Nice est le prétexte et Monaco le but.

Prenez deux personnes ayant voyagé par là et se communiquant leurs impressions. Sur Nice tout sera bientôt dit, si tant est qu'on en parle, et ce n'est pas Saint-François-de-Paule, l'ancien palais des Lascaris, le nouveau théâtre ni la promenade des Anglais qui feront les frais de l'entretien. Mais, avant qu'il soit deux minutes, l'un aura dit à l'autre : « Vous êtes allé à Monaco », et la conversation d'aller bon train sur le casino, la roulette et le trente-et-quarante.

En ce temps-là, le trajet se faisait encore, de Nice à Monaco, par un petit bateau à vapeur. Ce qui valait bien le trajet actuel, par terre, ou plutôt sous terre ; car le chemin de fer ne quitte un tunnel que pour en enfiler un autre.

Le pont regorge de passagers : les gagnants de la veille, regard serein, sourire aux lèvres ; les autres, enfiévrés, se remémorant les uns aux autres les coups imprévus et les raffles fatales, et ruminant pour le soir une éclatante revanche. La mer est d'huile, suivant le dicton des Italiens ; le soleil couchant teinte de rouge les hauteurs de Monte-Carlo, au pied duquel nous accostons bientôt ; — et ce qui n'est point à dédaigner pour les joueurs — comme le bateau appartient à l'administration des jeux, il rapatriera gratuitement les « décaqués », entre onze heures et minuit.

Nous voici sur les terres de Monaco, ou plutôt chez M. Blanc, fermier des jeux, car tout ici appartient au pontife des croupiers, et le pavillon souverain de la principauté sert uniquement à couvrir la traite des naïfs et des dupes.

Je concède que la compagnie fait bien les choses. Son budget — le seul au monde qui ne compte que des contribuables volontaires — non seulement défraie la liste civile du prince, le service de la voirie et de la marine, l'entretien du gouverneur, du capitaine du port et des huit gendarmes, mais il a créé ces fastueuses constructions et ces incomparables jardins qui couvrent Monte-Carlo : un rêve, comme celui de Louis XIV, conçu et réalisé en plein dix-neuvième siècle !

Là, le génie de l'homme a réuni tout ce qui peut attiser les sens de la bête et les concupiscences de l'esprit ; là, les fils d'Eve peuvent se croire devenus « comme des dieux », et tant de fleurs recouvrent la bauge que beaucoup d'entre eux sont excusables, s'ils s'y laissent choir sans méfiance et s'y vautrent tout leur soûl !

Je ne demande certes pas que le casino et ses dépendances soient rasés et que Monte-Carlo soit rendu à son état de nature.

Mieux valent peut-être ces établissements de jeu grand ouverts que les tripots clandestins, et quand au vorace troupeau de la galanterie, il faudra toujours qu'il paise quelque part. Je constate simplement que Monaco est un superbe panthéon élevé à la gloire des appétits humains, dans ce qu'ils ont de plus égoïste et de moins noble.

La salle des concerts, spacieuse et magnifiquement décorée, possède un orchestre qui n'a pas de rival. Il me souvient y être entré certain soir ; j'ai compté les auditeurs ; nous n'étions pas vingt ! Et, dans les salons de jeu, le flot sans cesse accru des arrivants circulait sur les tapis sours, chacun cherchant à percer la quadruple haie des joueurs et des curieux qui bordaient les tables.

La vue de cet or qui va et vient sur le tapis vert — qui va toujours à la banque et qui en revient quelquefois — est un spectacle que je ne puis supporter longtemps. Chaque coup de râteau du croupier fait écho dans mon estomac, et je compte involontairement ce qu'il en a coûté de sueurs aux pères des joueurs qui risquent leur folle mise : car les sommes ainsi engagées doivent être rarement de celles qu'on a soi-même gagnées par son travail.

Dans les rangs de joueurs les femmes ne sont pas rares ; il en est même de jeunes. J'ai vu une jeune dame — une Américaine, si je me trompe — qui, sept fois de suite, a mis un billet de mille francs sur une couleur, et, sept fois, l'a vu s'éloigner sous le râteau impitoyable. Elle allait, Dieu lui pardonne ! en lancer un huitième, quand son mari, debout derrière elle, lui persuada d'abandonner le partie. Depuis que de fois, madame, vous avez dû songer au bien que vous auriez pu faire, avec cette somme si sottement jetée au croupier !

Sortons de ce milieu malsain. Sous un ciel transparent et étoilé, parcourons les féeriques jardins de Monte-Carlo. Malgré qu'on en ait, dans cette atmosphère qui se fait caressante et invite l'homme à se laisser vivre, auprès de cette Méditerranée dont les flots vous parlent à mi-voix comme on se parle entre amis, il vous pousse des rêves de *far niente*, le cœur se sent envahi par un besoin de jouissance, la loi du travail apparaît plus dure, la nature secoue le joug et veut rompre la chaîne.

Qu'il serait bon de réunir ici tous ceux qui nous sont chers, de s'y réveiller sans tâche à remplir, de s'y coucher sans souci du lendemain ! Et s'il me prenait fantaisie, alors, de remplir de petits cahiers comme ceux-ci, j'incline à croire — c'est sans doute un rêve encore ! — que j'aurais facilement de l'esprit à chaque page et tous les jours.

FIN

Confiance

On entend dire parfois : Que fait-on ? Où va-t-on ? Pourquoi n'agit-on pas ? — Patience, on agit peut-être plus que vous ne le croyez, et si nous nous permettons de le dire ici, c'est que nous voulons enfin mettre fin à des découragements inexplicables. Un jour peut-être vous reconnaîtrez la sagesse de conduite de ceux que vous êtes sur le point de blâmer. Encore une fois patience, on s'occupe de la France ; on s'occupe de vous.

— En attendant, nous ne voyons rien venir, et le parti royaliste nous fait absolument l'effet de mourir dans l'inaction.

— Non, le parti royaliste ne se meurt pas dans l'inaction, et nous pourrions citer ici une parole on ne peut plus autorisée qui donnerait évidemment force et confiance aux plus incrédules.

Donc, encore une fois : confiance, courage, union. La France, la monarchie et le catholicisme sortiront triomphants de la boue dont on les couvre. EVIDENCE.

M. le Comte de Chambord

D'APRÈS LE Monde Catholique

Le Monde catholique a consacré tout entier son numéro du 15 septembre au comte de Chambord.

Le résumé n'est pas chose facile ; il faut en effet retrancher pour résumer et rien n'est à retrancher dans cette revue du 15 sept.... C'est donc la lecture du Monde catholique de cette date beaucoup plus que celle de notre article nécessairement trop court que nous recommandons à nos lecteurs.

Ils trouveront dans le Monde catholique d'excellents articles de MM. de Poli, Charles de Beaulieu, Charles Buet et Arthur Loth. Ils y liront de fort intéressants détails sur la vie, la correspondance, la maladie, les derniers moments et les funérailles de ce grand prince dont la France monarchique porte et portera longtemps encore le deuil.

Comme elle est noble la vie de cet homme méconnu de son temps ! Comme elle est belle ! comme elle est pure, entièrement pure de toute tache ! Cette vie, ce fut le devoir énergiquement, infailliblement accompli du premier jour jusqu'au dernier, sans un faux pas, sans une hésitation, sans l'apparence même du plus léger effort, et cela, dans des circonstances étrangement difficiles, au milieu des calomnies, dans l'ombre, sans ostentation.

Ah ! si la gloire d'un illustre capitaine qui s'élance au plus fort de la mêlée, au péril même de ses jours, est bien grande ; combien n'est pas plus élevé encore, plus vrai surtout l'héroïsme d'un prince exilé qui, loin des regards de la foule, accomplit journallement et sans la moindre défaillance, les plus ignorés des devoirs, les plus rudes des sacrifices ! Qui sait ce qu'Henri V emporte dans la tombe de tristesses courageusement supportées, d'actes héroïques qui ne seront peut-être jamais connus !

Quel caractère, quelle énergie, quelle patience à cette époque de lâchetés, de faiblesses et de fièvre ! Henri fut le vivant contraste de son siècle, et c'est à sa louange que nous le disons. Il ne faut pas chercher ailleurs les raisons de son long exil.

Aujourd'hui le silence se fait sur la tombe ; mais ce n'est pas le silence de l'oubli ; c'est le calme de la gloire assurée et définitivement conquise. Henri V est sorti de la vie, comme sortaient autrefois des arènes, au milieu des applaudissements du peuple, les lutteurs invincibles que les coups de débilés adversaires n'avaient pas même ébranlés. Les calomnies de ses ennemis ne l'ont pas atteint et les peuples l'ont salué comme un héros. Mais à la différence de ces athlètes d'autrefois dont les succès étaient éphémères, la gloire du comte de Chambord est impérissable.

Puisse les princes du monde entier marcher fièrement sur ses nobles traces.

Augustin RÉMY.

La Goutte d'Eau

LÉGENDE ARABE

C'est une vieille histoire arabe  
Sans y changer une syllabe,  
Je veux la transcrire aujourd'hui  
Pour l'édification d'autrui.

S'échappant un jour d'un nuage  
Une goutte d'eau, par l'orage,  
Tombe dans les flots de la mer.  
Unie à l'élément amer  
Vogue de rivage en rivage  
Et vint s'arrêter sur la plage.  
Alors elle osa respirer  
Et puis tout autour admirer.  
— Mon Dieu ! que c'est grand, cria-t-elle,  
Mon Dieu, que la mer est donc belle !  
Mais que je suis petite moi,  
J'ai l'air d'un pauvre auprès d'un roi !  
Là-haut, je me croyais charmante,  
J'étais jolie et transparente ;  
Quand sur moi passait le soleil,  
Je brillais d'un rayon vermeil !  
Mon Dieu, pourquoi m'as-tu ravie  
Au beau nuage où j'ai pris vie ?  
Ah ! maintenant je le vois bien,  
Je me trompais : je ne suis rien !  
Le Seigneur, touché de sa plainte  
Et de son humilité sainte,  
Au fond de l'océan soudain,  
D'un geste puissant de sa main,  
Dans le giron d'une coquille  
Fit tomber la goutte gentille  
Et de nacre, il la revêtit,  
Mais si brillante, elle sortit  
Du vaste océan qui déferle  
Qu'on lui donna le nom de perle !  
Elle brillait modestement,  
Mais d'un éclat d'enchantement  
Qui, sur un noble front de reine,  
La fit placer en souveraine !

Ainsi la douce humilité  
Toujours ignore sa beauté,  
Mais Dieu lui-même l'a trouvée !...  
Au fond de toute âme éprouvée,  
Il lui fait un beau vêtement  
Qui l'enchaîne éternellement !

C. R.

Congrès National

DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Administration générale des Sociétés  
(Suite.)

12° Recherche du meilleur mode de contrôle à établir sur les services financiers.

Le Congrès a cru devoir appeler l'attention des Sociétés sur le contrôle de leurs opéra-

tions financières. Il y a des exemples, à Lyon notamment, de dilapidation du fonds social. Ces cas sont rares, mais il est bon, pour en empêcher le retour, que des membres pris en dehors des administrateurs, sous le nom de censeurs, commission de contrôle, comité de comptabilité, soient chargés de vérifier les comptes et de témoigner de l'existence des titres produits à l'avoir de l'association.

13° Lieux de réunion : inconvénients des réunions dans les établissements publics ou dans leurs dépendances ; comment remplacer ces locaux ?

Beaucoup de Sociétés se réunissent encore dans des établissements publics. Sans condamner ces Sociétés, lorsqu'elles sont dans l'impossibilité de faire autrement, le Congrès engage les Sociétés à se grouper dans les grands centres ou à se joindre à des associations musicales ou autres, pour avoir des locaux particuliers à leur usage. Dans les communes rurales, il faut recourir aux mairies, justices de paix ou écoles. On a dit que ces locaux sont, dès à présent, mis par la loi à la disposition des Sociétés approuvées. Tout d'abord, les seules Sociétés approuvées en jouissent ; ensuite, l'hospitalité donnée par les municipalités des villes pourrait presque être qualifiée de misérable. Il est de la dignité de nos associations d'avoir un domicile à elles.

14° Des cotisations. Tout retard de paiement pouvant devenir la cause première d'une radiation, les Sociétés n'auraient-elles pas intérêt à faciliter les versements, soit en ouvrant des bureaux permanents où les cotisations seraient reçues tout le long du mois, soit en faisant recevoir à domicile moyennant une légère prime ?

15° Des amendes. Est-il moral de les considérer comme une source de revenus ? Ne convient-il pas, au contraire, de les réduire, et autant que possible de les supprimer ?

Ces deux questions se lient. En discutant la première, le Congrès s'est arrêté au système des lettres chargées, comme le moyen le plus pratique à employer envers les retardataires. Pour les amendes, il faut les réduire autant que possible et ne maintenir que celles qui sont strictement nécessaires à la bonne administration.

16° En dehors du cas de condamnation judiciaire infamante, peut-on exactement déterminer les cas d'exclusion, afin d'éviter les accusations souvent renouvelées contre les Sociétés qui usent de ce droit ?

Sur cet article, il n'a malheureusement pas pu être proposé de solution satisfaisante. Si la loi accordait aux unions de Sociétés le caractère de « prud'homme » que le Congrès réclame pour elles et dont nous parlerons au paragraphe 31, les contestations à propos de radiation seraient d'une solution plus facile et jugées avec plus de compétence que par les tribunaux ordinaires.

QUATRIÈME COMMISSION  
Service des malades

17° Etude des différents modes de rétribution pour les médecins : par abonnement, par visite, à forfait.

La rétribution par abonnement et le paiement par visite ont chacun leurs partisans, et les meilleures raisons ont été données pour et contre chacun des systèmes. Le Congrès n'a pris aucune décision absolue sur ce point.

18° Est-il légitime d'accorder les soins du médecin aux femmes des Sociétaires mariés et à leurs enfants, sans qu'il soit payé une rétribution spéciale pour ce service ?

Sans qu'il ait été apporté aucune raison bien concluante pour motiver cette décision, le Congrès a été d'avis qu'aucune distinction ne doit être établie entre les deux catégories et que le médecin doit également ses soins aux uns et aux autres.

19° De la limitation des secours :

a. Quant aux soins du médecin ou du chirurgien ;

b. Quant à la fourniture des médicaments spéciaux, des eaux minérales, bains, bandages et appareils.

Le sujet est des plus difficiles. En principe il semble qu'il ne devrait y avoir aucune limitation, mais nombre de Sociétés ne pourraient supporter le paiement d'opérations chirurgicales coûteuses, ni prendre l'engagement de fournir les eaux minérales ou les médicaments spéciaux. Toutefois, il y a eu unanimité pour demander que les bains soient fournis gratuitement lorsqu'ils sont l'objet d'une prescription du médecin.

(A suivre.)

Place Saint-Nizier, rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

Ancienne Maison

MOUTH

GRANDE

Mise en Vente

DE TOUTES LES

NOUVEAUTÉS D'HIVER

A NOS RAYONS DE

Lainages, Nouveautés, Draperies, Toile, Articles de blanc, Rideaux, Couvertures, Couvre-Pieds, Tapis, Deuil, Fourrures, Soieries, Châles des Indes et Français, Costumes, Confections, Parapluies, Articles de Paris.

CORBEILLES DE MARIAGE

EDEN-THÉÂTRE

Boulevard de la Croix-Rousse, 108

Tous les soirs à 8 heures précises, spectacle varié ; opérettes, chansonnettes, ballet et pantomimes, tous les dimanches et jours de fête matinée à 2 heures précises.

M<sup>ME</sup> BALLIN Diplômée

de la Faculté de médecine de Paris, ex-interne des hôpitaux, traite la stérilité, les suites de couches, ulcérations et dérangements. Analyses d'urine. Cabinet de 4 heures à 4 heures, 104, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'entresol.

LA PIÈCE DE TOILE

PAR

CHARLES DESLYS

Ah !.. cela date de loin. Pour tout dire, il faut remonter jusqu'à mon enfance. Rappelez-vous quel vagabond j'étais alors, quel sauvage !.. Uncas, ou le jeune Mohican des Vosges, comme disaient vos amis.

C'était tout simple. Ma naissance avait coûté la vie à ma mère. Dès que je pus marcher, mon père m'emmenait avec lui en forêt. La forêt fut quasiment mon berceau.

Affolé par le chagrin que lui causait la mort de sa femme, le pauvre veuf ne faisait guère attention à moi. J'étais libre comme les écureuils qui sautaient dans les branches, et, les prenant pour modèle, j'acquis promptement leur agilité. La force me vint de même, comme aussi le goût du travail. Il me fallut une cognée. Je me plaisais aux longues marches, aux descentes hardies des traîneaux lancés presque à pic. Nos chlitteurs, nos scharretiers, nos bucherons avaient en grande amitié leur petit ségère. Je les surveillais, je les activais en les amusant. Un homme, un contre-maître, n'eût pas mieux secondé le père Glam. Aussi me laissa-t-il vivre à ma guise sans

autre enseignement que celui que donne la nature au fond des bois. Vers l'époque de ma première communion, ce fut monsieur le curé qui s'aperçut que je ne savais pas lire.

Qui fut étonné ? Mon père. Il avait naïvement oublié ce détail. Mais comme l'instruction est en grand honneur dans notre contrée, il eut remords de mon ignorance, et, voulant aussitôt réparer le temps perdu, dès le lendemain il me conduisit lui-même chez l'instituteur.

Vous le savez, il y en a chez nous plusieurs, car la commune de Gérardmer est la plus disséminée, la plus étendue de France. Chacun des hameaux, chacune des sections qui la composent possède sa maison d'école particulière. La nôtre est tout proche du lac de Longemer, pas très loin de la scierie.

Elle était tenue... et, Dieu merci ! elle l'est encore, par Nicolas Remy, le plus digne homme qui soit au monde. A cette époque, déjà sa tête était blanche, mais surtout à cause des chagrins. La mort avait fait de tels vides autour de lui que, de toute une famille nombreuse, il ne lui restait qu'une pauvre petite orpheline et de père et de mère. Mais lorsqu'on s'avisait de le plaindre, il avait coutume de répondre : « N'ai-je pas aussi pour enfants tous ceux qui viennent à mon école ? »

J'allais en être. Rude épreuve. Figurez-vous un louveteau pris au piège. Et puis, quelle honte ! Moi, grand garçon, je me trouvais enrôlé parmi des marmots qui, naturellement se moquaient de leur nouveau camarade. Ahuri, affolé, je sautai par la fenêtre et je m'enfuis dans la forêt

Mais le soir, à la maison, quel accueil !.. et quelle scène !

« Ah ! tu désertes, garnement ! Tu fais l'école buissonnière ! Mais c'est qu'il nous rendrait la risée du pays ! Je te reconduirai demain à la section, et dussé-je t'attacher à ton banc, tu y resteras !. Je le veux ! »

Vous ne connaissez pas l'auteur de mes jours. Bon comme le bon pain, mais une volonté de fer.

L'instituteur me vit donc se préparer devant lui, le front courbé, l'oreille basse.

« Laissez-moi toute liberté d'agir ! dit-il en calmant mon père, et je réponds d'en venir à bout. Patience ! »

Ce qu'il en mit lui-même dans ses premières leçons, je ne pourrais vous le dire. Et quelle autorité vis-à-vis des autres, qui recommençaient à ricaner en dessous. Peine perdue. Cependant, aucun mauvais vouloir de ma part. Mais j'étais humilié de tant d'ânerie, j'étouffais entre ces quatre murailles, et le sang au cerveau, des larmes plein les yeux, je ne voyais rien, je n'entendais rien, je ne comprenais rien. Une brute !

« Non ! m'écriai-je à la fin avec des sanglots, non ! je ne pourrai pas ! je ne pourrai jamais ! »

Une douce voix me répondit :

« Veux-tu que je t'apprenne, moi ? Nous irons dans le fond du jardin. »

C'était Catherine Remy, la petite-fille du maître d'école, qui venait de parler ainsi.

Elle n'avait guère que sept ou huit ans. Jamais vous n'avez vu plus mignonne et plus gracieuse

fillette. Une chevelure blonde et des yeux bleus... comme les anges des tableaux d'église... Et dans le regard, dans le sourire, quelque chose de si compatissant, de si bon, que tout aussitôt, dompté, charmé, je lui répondis :

« Avec toi... oui... mais pas devant les autres. »

— Viens !.. » conclut-elle, autorisée par un geste de son père.

Il avait déjà compris que, pour vaincre mon endurcissement, ma sauvagerie, rien ne vaudrait la douceur et la gentillesse de cette enfant.

Le jardin de l'école monte en pente douce dans la prairie, presque jusqu'à la lisière de la forêt.

Je me retrouvais là dans mon élément, au grand air, en pleine nature.

Ajoutez que c'était au printemps. Rien de délicieux alors comm ceet endroit. On a la vue de tous les alentours, la bonne odeur des sapins, le silence et l'isolement à l'heure des classes. Aussi, que d'oïseux !

« Ceux-là ne se gausseront pas de toi ! me dit gaiement Catherine. »

— D'apparence ! répondis-je sur le même ton, mais ils sont bien heureux de ne pas aller à l'école !

— Tu ne raisonneras pas toujours ainsi ! » conclut-elle avec un petit air capable qui lui seyait, ma foi ! très bien.

Tout au bout du jardin, en travers d'une allée sablonneuse, un tronc d'arbre à peine équarri servait de banc. Nous nous y assîmes.

(La suite au prochain numéro.)

**Courrier de Marseille**

Notre conseil municipal va se désagrégant de plus en plus au fur et à mesure qu'approche l'expiration de son mandat, et encore ne savons-nous pas si les élections qui devraient avoir lieu en janvier 1884 ne seront pas reculées. La loi municipale est encore pendante devant les Chambres, et sans nul doute, l'ancienne loi n'aura plus d'effet puisque la nouvelle est à la veille d'être promulguée. D'autre part, le Conseil général ayant voté, il y a quelques semaines, le sectionnement, des élections complémentaires sont impossibles. Nous restons donc avec un tronçon de conseil municipal, en attendant mieux.

Je vous ai parlé dans mon dernier courrier de la « Ligue populaire », et je vous ai dit qu'elle s'est mise résolument à l'œuvre. Nous n'en attendons pas longtemps la preuve. La ligue nous annonce, en effet, pour les premiers jours du mois prochain, une grande conférence donnée par M. André Barbes, directeur de l'Action, de Paris. M. Barbes était, il y a peu de jours, dans nos murs, se rendant dans le Var, et c'est à son retour que nous aurons le plaisir d'entendre sa voix autorisée, si goûtée dans les réunions populaires de la capitale. Nous en reparlerons en temps voulu.

Je vous annonce aussi pour les premiers jours de novembre, pour le 14, la reprise des conférences populaires, si brillamment dirigées par M. l'abbé Bourcier, leur fondateur. Déjà un grand nombre de nos orateurs catholiques de Provence, se sont fait inscrire : M. Marbot, vicaire-général d'Aix ; M<sup>e</sup> Boissard, le vaillant défenseur de notre confrère le Balai, ancien avocat général de Dijon, démissionnaire lors de l'exécution des décrets ; M<sup>e</sup> de Séranon, notre défenseur dans le procès que nous avait intenté un adjoint de Marseille, et grâce auquel nous avons été renvoyé indemne ; M<sup>e</sup> Hornbostel, avocat, à Marseille ; M. Xavier Roux, ancien directeur des « Annales philosophiques ».

Le plan adopté cette année par l'Œuvre des conférences consiste en une série de dissertations sur le « socialisme », ses origines, ses diverses formes, ses apôtres et la doctrine de chacun d'eux ; puis dans un autre ordre d'idées sur les effets destructeurs du socialisme dans la patrie, dans la famille, dans l'atelier ; enfin les remèdes à apporter au mal socialiste, remèdes puisés dans le respect du Décalogue et le respect de l'Évangile.

Le directeur des conférences populaires adresse un appel pressant à ceux de nos ora-

teurs lyonnais qui voudraient prêter à cette œuvre éminemment patriotique le concours de leur dévouement, le prestige et l'autorité de leur parole.

Nous avons en cette semaine l'inauguration du bassin de Saint-Christophe ; à ce propos, comme l'an dernier, notre conseil municipal s'était déplacé sous les fallacieux prétextes de voir fonctionner les vannes et syphons du bassin ; on a dîné tout comme la première fois, mais moins bien, paraît-il. Le Radical nous donne à ce sujet de très curieux détails.

Il paraît qu'à Saint-Christophe on n'a pas banqueté avec toute l'ampleur que ceux que l'odeur du frotot appelle, — comme dit Satger, — auraient désiré.

Il paraît que l'organisateur n'avait pas bien pris ses dispositions et que le restaurateur de Pertuis, qui était chargé de régaler les invités, a fait faux bond au dernier moment.

On a donc eu recours aux gargotiers des villages environnants et on a ramassé tout ce qui pouvait se présenter sur une table, un poulet par-ci, un lapin par là, un saucisson à l'ail à droite, un bocal de cornichons à gauche, un fromage, un pot de moutarde, bref, on fit une razzia générale, mais au dernier moment on s'aperçut qu'on avait oublié le pain, les appétitifs eux-mêmes ont manqué, c'est ce qui fait que s'il y avait des nez légèrement culottés, du moins on ne s'est pas pochardé comme la dernière fois, et avant-hier nos édiles ne se sont pas entre-tués.

Le comité du grand concours a enfin rendu ses comptes qui se soldent par un déficit de près de 600 fr. C'était à prévoir ; heureusement encore que le droit des pauvres était perçu d'avance, et c'est là tout ce que les pauvres de notre ville en ont retiré. Le Balai nous donne à ce propos une petite histoire.

Drôle, très drôle ! Parmi les individus plus ou moins amis de la Mairie, qui ont été le plus activement et le plus lucrativement mêlés à l'affaire du fameux concours international de musique, on en cite un qui devait dernièrement encore une somme de quarante francs, à certain établissement à cinq centimes qu'il daignait honorer de ses faveurs.

Cette dette aurait été contractée sou à sou... S'il n'avait que des clients comme celui-là, l'industriel en question aurait bientôt mangé son fonds.

Espérons pourtant que la note est soldée à cette heure.

RENÉ D'IF.

Marseille, 11 octobre 1883.

**BULLETIN FINANCIER**

Le marché ne s'est pas encore relevé de l'effondrement de la semaine passée. Toutefois, comme la baisse a été légèrement exagérée, on peut s'attendre

à petite amélioration. Nous engageons nos lecteurs à en profiter pour se défaire de toutes les valeurs de spéculation et même des valeurs d'Etat. Le moment approche où son crédit ne vaudra pas plus que celui des plus petites sociétés financières et il est bon de ne pas attendre le dernier moment pour se mettre en sûreté. Le fatal sauve-qui-peut est toujours désastreux.

Comme il n'y a rien de particulier à dire sur le reste du marché, nous allons continuer une petite étude que nous avons commencée, sur les compagnies d'assurances « vie ».

Nous avons dit que l'impossibilité de trouver dans les valeurs mobilières, un revenu assez rémunérateur, les avaient portées à faire des spéculations sur des immeubles et même sur des terrains vœufs de toute construction.

Il est bon, à ce sujet, de rappeler un décret qui règle l'emploi des fonds desdites compagnies. Ce décret date du 22 janvier 1868. Le voici dans sa teneur :

« Les fonds de la Société, à l'exception des sommes nécessaires aux besoins du service courant, doivent être employés en acquisition d'immeubles, en rentes sur l'Etat, bons du Trésor ou autres valeurs créées ou garanties par l'Etat. »

De cet article, il résulte que la loi a entendu : 1<sup>o</sup> Prescrire des emplois de fonds garantis tout à la fois en capital et en revenus, de manière à ce que la compagnie, dont le but est un travail de capitalisation d'intérêts, ne puisse le voir profondément troublé soit par une perte de capital, soit par une privation de revenus ;

2<sup>o</sup> Défendre toute opération d'achat à terme soit de valeurs mobilières, soit d'immeubles, ce qui résulte évidemment des mots : « Les fonds de la Société doivent être employés ». Là encore elle a voulu préserver la capitalisation des intérêts en prohibant les opérations de spéculation et en limitant les achats à des emplois de fonds, c'est-à-dire à des achats au comptant.

Si d'autre part, on se reporte aux textes des statuts, on y trouve que le but est limitatif, c'est-à-dire que toutes opérations autres que l'encaissement des primes, d'un côté, et de l'autre, l'emploi dans les valeurs indiquées par la loi des capitaux ainsi obtenus, sont prohibées.

De ces diverses dispositions, il résulte évidemment, comme conclusion, que les Compagnies-Vie ne peuvent :

1<sup>o</sup> Acheter des terrains nus, puisque la possession de ces terrains, improductifs de revenu, va directement contre la prescription légale prise en vue de garantir les compagnies contre toute perte d'intérêts ;

2<sup>o</sup> Acheter des immeubles autrement qu'au comptant, puisque l'acquisition d'une valeur mobilière ou immobilière n'est autorisée qu'à titre d'emploi et d'utilisation des fonds en caisse ;

3<sup>o</sup> Procéder à des travaux de construction, puisque les statuts limitent le but social, qu'ils ne parlent aucunement de l'exercice de la profession d'entrepreneur, pas plus que de toute autre.

Or, il est incontestable que presque toutes les compagnies-vie, ont acheté des terrains nus, souvent avec l'unique pensée d'une revente, acquis des immeubles sans les payer comptant, et procédé à des travaux de construction.

Ce sont là autant d'infractions aux statuts, autant d'excès de mandat commis par les administrateurs ; ils ont engagé ainsi leur responsabilité personnelle. C'est aux actionnaires à la faire peser sur eux.

Nous insistons sur ce dernier point parce qu'il présente un grand intérêt pour les actionnaires des nouvelles compagnies-vie, qui ne font pas leurs frais. C'est un moyen de rentrer dans leurs fonds, ou du

moins dans une grande partie de leurs fonds en réclamant la liquidation et en exerçant contre les administrateurs un recours pour toute différence entre les prix d'achats immobiliers antistatutaires et les prix de revente.

Déjà certains actionnaires sont entrés dans cette voie ; il n'y a qu'à les suivre et à les imiter.

L. R.

**VARIÉTÉS**

Ancienne chapelle de la Madeleine à la Guillotière.

Cette chapelle servit longtemps de succursale à l'ancienne église paroissiale de Saint-Michel d'Ainay dont une partie du faubourg de la Guillotière dépendait alors. On ne sait pas la date précise de sa fondation. Un acte de l'année 1348, en fait mention comme existant déjà à cette époque.

Cette chapelle était en grande vénération, et le roi Charles VI, par ses lettres patentes du 1<sup>er</sup> septembre 1410, en déclarant que toute personne passant le pont du Rhône paierait le droit de barrage, en exempta ceux qui y passaient pour aller en pèlerinage à la chapelle de la Madeleine.

Saint Vincent Ferrier, de l'ordre de Saint-Dominique, lors de son séjour à Lyon en septembre 1404, prêcha à la Guillotière ; comme la chapelle de la Madeleine se trouvait trop petite pour contenir la foule du peuple accourue pour entendre ses prédications, cet illustre missionnaire prêcha dans un pré qui dépendait de cette chapelle.

Le 25 du même mois, Jean Maignet, recteur de la chapelle de la Madeleine, reçut dix livres de la ville, pour indemnité des torts et dommages qui lui avaient été faits par le peuple dans sa grange et dans son pré, pendant que saint Vincent Ferrier prêchait.

On présume qu'anciennement, quelque confrérie de pénitents avait choisi cette chapelle pour y faire ses exercices de piété. De Rubys, nous apprend<sup>3</sup>, que l'on voyait de son temps, dans la chapelle de la Madeleine de vieilles peintures représentant des personnages vêtus en pénitents.

Pendant la ligue, en 1593, le clocher de la chapelle de la Madeleine servait d'observatoire pour découvrir l'ennemi qui courait impunément et librement jusqu'au pont du Rhône. Le consulat ordonna aux habitants de la Guillotière de placer une sentinelle au dit clocher et de faire des tranchées aux avenues des chemins.

La chapelle de la Madeleine était contiguë au cimetière des hôpitaux de Lyon, connu sous le nom de cimetière de la Madeleine. Elle fut vendue au commencement de la Révolution et changée en habitation, qui fut acquise par le Conseil général de l'Hôtel-Dieu. E. R.

<sup>1</sup> Clerjon, Histoire de Lyon, t. III, p. 116.  
<sup>2</sup> Périceud, Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon, année 1410.  
<sup>3</sup> Histoire de la ville de Lyon, p. 429.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, CITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

3<sup>e</sup> ANNÉE — 1884

**ALMANACH DU BON ROYALISTE**

PAR UN AMI DU PEUPLE

Prix. . . . . 0,15 cent.

S'adresser à M. HENRI BRIAND, libraire-éditeur, rue Saint-Laud, 62, à ANGERS (Maine-et-Loire)

**AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES**

Je souffrais depuis longtemps d'un dérangement de matrice ; après quelques jours de traitement de M<sup>lle</sup> Jourdain, accoucheuse, rue de Chartres, 89, je me trouve complètement guérie, et c'est avec reconnaissance que je lui donne la présente attestation.

M<sup>lle</sup> PEILLON, rue Saint-Pierre, 27, Lyon.

**LA FABRIQUE**

De LIQUEURS des BALLONS D'ALSACE de

B. BERTHAUD de Saint-Rambert-l'Île-Barbe, est transférée commune de Collonges, chemin de Roche-Rozon, limite de Saint-Rambert-l'Île-Barbe.

Spécialité

DE RÉPARATIONS DE PIANOS ORGUES ET HARMONIUMS

J. SACHS

S'adresser à la Papeterie 24, Grande-Côte, 24, LYON

ARGENT prêté sur signature et avec garantie, sur successions et hypothèques. — Ecrire Crédit public, 7, faubourg Monmarke, Paris.

**LAINES**

A tricoter et au crochet PÉLERINES ET FICHUS En mohair, persan, saxe Rue de la Préfecture, 1

**AVIS**

AUX DAMES SOUFFRANTES M<sup>lle</sup> PASCAL guérit tous dérangements et chutes de matrice. Guérison radicale. Cabinet de 8 h. à 11 h. et de 1 h. à 5 h. cours de Broches, 61.

On trouve aux Bureaux du Journal, 8, rue Mulet

**GRANDE ACTUALITÉ**

M<sup>GR</sup> LE COMTE DE CHAMBORD

Correspondance complète. — 4 vol. in-18, de 402 pages, 4 fr. 50 c.

**HISTOIRE D'HENRI V**

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

4 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. . . . . 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » PIE IX.

**HENRI V ET LA MONARCHIE TRADITIONNELLE**

4 vol. in-12, avec portrait sur acier : 50 c. — Édition populaire : 30 c.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, PARIS

**LE PROGRAMME ROYAL**

Pour obéir à de nombreuses demandes, nous avons fait tirer une petite brochure de propagande, le Programme royal.

Cette brochure, que nos amis voudront sans doute répandre avec profusion est à leur disposition au prix de quatre francs le cent et trente-cinq francs le mille.

Elle constitue la meilleure de toutes les réponses à faire à tous ceux qui, par ignorance ou mauvaise foi, représentent la monarchie légitime comme opposée aux tendances modernes, alors qu'elle est, en réalité, le régime le plus pur, le plus logique, le plus populaire et le plus réparateur que la France puisse se donner.

Adresser les demandes à l'administration du Clairon, 12, rue de la Grange-Batelière.

**CARROSSERIE**

1<sup>re</sup> MAISON DE CONFIANCE

A LYON

**P. CHARREL**

Ancienne maison ROBERTOT

Place St-Potin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

**Chants Royalistes**

TROISIÈME SÉRIE

Nous apprenons que la troisième série du Recueil de chants Royalistes, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Le prix de chaque série, paroles et musique est de 1 fr. 25 franco, 1 fr. 40 pour l'édition de luxe, et de 75 cent. franco, 90 cent. pour l'édition populaire. Adresser les demandes à M. Briand, libraire, rue Saint-Laud, 62, à Angers.

**La Prophétie**

Il vient de paraître à Tours une brochure dont le succès est considérable. Elle est intitulée : Prophétie tirée de l'Apocalypse, et signée par M. de Montrouil. (Imprimée chez E. Mazereau, 13, rue Richelieu.)

Cette brochure a 36 pages et se vend 15 centimes chez les libraires. Dans cet écrit, l'auteur a fait preuve d'une science profonde. Il a étudié avec une patience de bénédictin les Saintes Écritures, et notamment l'Apocalypse. Celivre, indéchiffrable pour le commun des mortels, M. de Montrouil le connaît comme son alpha. « Rien, aujourd'hui, — dit-il dans son épigraphe, — rien de plus clair et de plus compréhensible que l'Apocalypse, qui dévoile aux yeux émerveillés de l'homme les mystères les plus cachés de l'avenir, depuis la venue de Jésus-Christ jusqu'à la ruine totale de l'univers, infiniment plus prochaine qu'on ne se l'imagine généralement. »

La lecture de cette Prophétie est à la fois effrayante et consolante. L'auteur prouve que tous les faits annoncés jusqu'ici se sont réalisés. Deux grands événements se produiront encore avant la fin du monde, et puisque tous ceux qui ont été prédits dans le Livre divin se sont accomplis à la lettre, il n'y a aucune raison de douter que les deux derniers ne s'accomplissent également. M. de Montrouil n'en doute pas, et il en fournit les preuves qu'il déclare irréfutables.

Ajoutons, à l'éloge de l'honorable et vénérable auteur, que son œuvre est inspirée par une foi profonde, et, en outre, qu'elle est écrite dans un langage aussi élégant qu'élevé.

**La véritable LIQUEUR BÉNÉDICTINE**

Avant de manger, un petit verre de cette liqueur, étendue d'eau, donne une des boissons les plus fraîches, les plus apéritives que nous connaissions ; de même qu'après le repas, nous ne savons rien de plus agréable au goût qu'un ou deux doigts de Bénédicte : cela parfume la bouche, ravit le palais, active la digestion, et vient puissamment en aide aux estomacs paresseux ou trop chargés.

En temps d'épidémie cholérique, et pour combattre les influences malsaines d'une atmosphère viciée, son action thérapeutique est incontestable ; nous émes, à différentes reprises, l'occasion d'en apprécier toute la valeur ; nous sommes heureux de pouvoir lui rendre un éclatant témoignage.

D<sup>r</sup> MALLET.